



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 3 octobre 2023 à 18 h 30 à l'école Saint-Laurent.

PRÉSENCES :

Madame Sandy Bouvier	Parent
Madame Clara Levacher	Parent
Madame Joelle Bergeron	Enseignante
Madame Caroline Beaupré	Enseignante
Madame Annie Dufour	Personnel de soutien
Monsieur Benoit Bertholet	Directeur

ABSENCES :

Madame Geneviève Ste-Marie	Parent
----------------------------	--------

1. OUVERTURE DE LA SEANCE

La directeur Benoit Bertholet accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Il est proposé par Joelle Bergeron que Caroline Beaupré soit secrétaire lors de cette séance.

CÉ - 23/24 - 001

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 3 OCTOBRE 2023

Il est proposé par Sandy Bouvier, appuyé par Annie Dufour que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

CÉ - 23/24 - 002

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

4. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

5. MISE EN PLACE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

On présente le rôle du président du conseil d'établissement (vote prépondérant, respect du droit de parol, suivi et planifications des points de l'ordre du jour)



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Il est proposé par Sandy Bouvier et appuyée par Annie Dufour que Clara occupe le poste de présidente du Conseil d'établissement et que Geneviève Ste-Marie occupe le poste de vice-présidente.

CÉ - 23/24 - 003

ADOPTÉES À L'UNANIMITÉ.

On suggère des noms possibles pour les représentants de la communauté : Michel Carbonneau, Marie-Josée Roy et Pierre Bonneau. Clara propose de vérifier si d'autres personnes du conseil municipal seraient intéressées à occuper ce rôle.

Le document 'Dénonciation d'intérêt' est complété par les membres.

Le document des règles de régie interne 2022-2023 est présenté et il est proposé par Clara Levacher de conserver le document tel quel.

CÉ - 23/24 - 004

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Un document est remis aux différents membres pour que ceux-ci puissent lire les fiches relatives aux différents points. Les fiches sont disponibles sur le site de gouvernance scolaire (Formation obligatoire).

La date de la prochaine rencontre du conseil sera le mardi 21 novembre. Les prochaines dates seront fixées selon les disponibilités des membres.

6. PROCÈS-VERBAL DU 13 JUIN ET DU 28 AOÛT 2023 (ADOPTION ET SUIVI)

**Il est proposé par Sandy Bouvier, appuyée par Annie Dufour, et résolu :
QUE le procès-verbal du 28 août 2023 soit adopté tel quel.**

CÉ - 23/24 - 005

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

7. POINTS SPECIFIQUES AUX TRAVAUX DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Un résumé du rapport de fin d'année 2022-2023 du comité de travail pour le maintien des services éducatifs de qualité à l'école Saint-Laurent est présenté aux nouveaux membres du C.É.

Un résumé de l'état actuel des travaux du projet éducatif est présenté aux nouveaux membres du C.É. avant la rédaction de la version finale.



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT**



No de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

8. DOSSIERS RECURRENTS ;

Il est proposé par Annie Dufour, appuyée par Caroline Beaupré, d'approuver le tableau des sorties éducatives 2023-2024 présenté.

CÉ - 23/24 – 006

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Il est proposé par Sandy Bouvier d'approuver les campagnes de financement 2023-2024 : Sapins, Agropur, Écolo boutique, Boulangerie, Cannelles, Boutures pour financer les sorties.

CÉ - 23/24 – 007

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Il est proposé par Clara Levacher, appuyée par Joelle Bergeron, d'accepter le don de 2000 \$ des filles d'Isabelle.

CÉ - 23/24 – 008

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

9. MOTS DES REPRÉSENTANTS ;

Caroline parle aux membres de la collaboration avec le petit théâtre de Sherbrooke et de la conférence «La grande traversée».

10. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 21h00.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Joelle Bergeron, appuyé par Sandy Bouvier et résolu que la séance soit levée à 21h00.

CÉ - 23/24 – 009

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Président du conseil d'établissement

Benoit Bertholet, directeur